

Je m'appelle Fariborz Birjandian et je suis président et chef de la direction de la Calgary Catholic Immigration Society (CCIS). La CCIS est un organisme sans but lucratif qui fournit des services d'établissement et d'intégration aux immigrants et aux réfugiés du sud de l'Alberta depuis 40 ans.

Depuis ses débuts, la CCIS est le principal organisme de la région de Calgary chargé d'offrir les services du Programme d'aide à la réinstallation (PAR) aux réfugiés pris en charge par le gouvernement. Au cours des 18 derniers mois, la CCIS a accueilli et réinstallé 3 000 réfugiés syriens. À titre de signataire d'une entente de parrainage (SEP), la CCIS, en partenariat avec le diocèse de Calgary, est responsable de 75 % des réfugiés parrainés par le secteur privé de Calgary et des communautés avoisinantes. La CCIS a parrainé et pris en charge 2 000 réfugiés parrainés par le secteur privé au cours des trois dernières années.

La CCIS s'implique activement; dans la plupart des cas, elle agit comme principal organisme responsable du développement et de la mise en œuvre d'approches pour établir et intégrer d'importants afflux de réfugiés (y compris des Vietnamiens, des Khmers du Cambodge, des Kosovars, des Karens, des Yougoslaves, des Tibétains, des Syriens, etc.). Notre approche à l'égard de la réinstallation de grands nombres de réfugiés vulnérables est fondée sur la preuve, appliquée en temps opportun et exhaustive, et nombre de nos méthodologies ont été reconnues comme des pratiques souhaitables à l'échelle locale, nationale et internationale.

À titre de fournisseur de services du PAR depuis 35 ans, et à titre de SEP qui aide directement les réfugiés parrainés par le secteur privé ainsi que les particuliers et les groupes qui les soutiennent, la CCIS a développé une grande expertise dans le domaine de la réinstallation et de l'intégration des réfugiés et de leurs familles. Travaillant en étroite collaboration avec les conseils scolaires, le secteur de soins de santé, le secteur privé et d'autres fournisseurs de services et services communautaires, la CCIS a aidé à créer une approche collaborative et exhaustive afin d'assurer le bien-être mental, physique et émotionnel des réfugiés. Elle a par ailleurs obtenu la participation des citoyens de Calgary pour faciliter leur intégration au sein de nos écoles, de nos milieux de travail et de l'ensemble de la communauté.

Comme vous le savez, Calgary est l'un des quatre centres désignés pour recevoir et réinstaller des réfugiés yézidis. Les yézidis sont une population particulièrement vulnérable qui se heurte à des enjeux complexes, notamment des barrières linguistiques, des différences culturelles et de graves traumatismes émotionnels et psychologiques. Malgré ces difficultés, je peux affirmer avec certitude que ce groupe a fait preuve d'une résilience incroyable et qu'il a accompli des progrès grâce aux ressources et à l'encadrement fournis par IRCC, aux centaines d'heures accordées par les bénévoles et aux partenariats établis entre la CCIS et d'autres intervenants. Afin d'aborder de façon globale les multiples obstacles auxquels sont confrontés ces clients, nous avons dû consacrer au moins 300 % plus de temps de planification et d'efforts de prestation de services à chacune des familles yéziennes qu'aux autres réfugiés pris en charge par le gouvernement. Il convient de souligner que même s'il est difficile pour

cette population de déménager ailleurs que dans la communauté à laquelle elle se destinait, nous avons deux familles (au total 14 personnes) qui se sont réinstallées à Calgary. C'est là un bon indice des premières impressions qu'ont les réfugiés yézidis au moment de leur réinstallation à Calgary.

C'est pourquoi j'ai été déçu de prendre connaissance du témoignage de M^{me} Shannon Smith concernant l'expérience de réinstallation des yézidis à Calgary. L'expérience de M^{me} Smith se résume à une seule famille sur les 53 familles qui sont arrivées à Calgary depuis le mois de février. Comme M^{me} Smith l'a elle-même reconnu, son engagement auprès de cette famille en particulier (la famille Murad) était lui-même assez limité.

Je comprends parfaitement que le Comité permanent désire s'assurer que nous répondons comme il se doit aux besoins de ce groupe vulnérable, mais j'ai le sentiment que M^{me} Smith, quoique bien intentionnée, a dépeint une situation très différente de celle que nous observons en première ligne de ces efforts de réinstallation.

Notre équipe de réinstallation et notre personnel responsable des Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) travaillent en étroite collaboration avec les membres de la famille Murad depuis leur arrivée le 22 février 2017. En plus des membres de notre équipe de première ligne, cinq familles canadiennes bénévoles (qui ont fait l'objet d'un processus de sélection approfondi et ont suivi une formation spécialement conçue pour travailler avec les yézidis) ont soutenu cette famille dans le cadre de son processus de réinstallation et d'intégration. Malgré les obstacles multiples et complexes auxquels elle est confrontée, cette famille a fait preuve de résilience et a réalisé des progrès considérables jusqu'à présent.

J'espère sincèrement que si le Comité décide de formuler des recommandations concernant l'avenir de la réinstallation des yézidis, il prendra en considération les témoignages de principaux intervenants qui ont collaboré étroitement à ce projet. D'ici là, je serai heureux de vous transmettre une liste détaillée des services fournis à la famille Murad jusqu'à présent, de manière à démontrer l'approche exhaustive et opportune que la CCIS et ses partenaires communautaires ont adoptée pour répondre aux besoins de ce groupe.

Je ne saurais trop insister sur le fait que les niveaux de disparité, de violence et de traumatisme vécus par cette population de réfugiés réinstallés au Canada font qu'elle présente des besoins comme nous n'en avons jamais vu. Les préoccupations formulées par la famille Murad sont parmi les premières à être officiellement portées à l'attention d'IRCC. Toutefois, je peux vous assurer que d'autres préoccupations suivront, étant donné l'ampleur de la perte, du traumatisme, du choc culturel et du long cheminement vers la réinstallation et l'intégration de ces nouveaux arrivants. Nous pouvons comprendre qu'ils vivent de la colère, de l'impuissance et de la frustration. Il est important de reconnaître qu'en plus des défis individuels et familiaux liés à leur réinstallation et à leur intégration au sein de la communauté locale au Canada, ces personnes souffrent de savoir que leurs proches sont toujours détenus par l'EI ou

tentent d'être réunis avec leurs familles. Dans le cas de la famille Murad, le seul membre masculin de la famille encore vivant se trouve toujours en Iraq et la famille tente désespérément de faire venir son frère au Canada.

La CCIS et ses partenaires communautaires poursuivent leur travail en demeurant à l'écoute des sentiments et des préoccupations des yézidis, et en les soutenant dans leurs efforts pour surmonter ces difficultés. Il s'agit de la plus importante et de la plus complexe entreprise de réinstallation au Canada de la population la plus vulnérable que nous ayons connue, et c'est pourquoi je suis déçu de voir que nous sommes actuellement distraits par des politiques inutiles.

J'ai tenté de communiquer avec l'honorable Michelle Rempel et avec l'honorable Tom Kmiec pour discuter de cette question et leur fournir des renseignements sur les réussites et les défis que vit ce groupe, mais on m'a avisé qu'ils n'étaient pas disponibles pour me rencontrer avant le mois de janvier.

Je m'explique mal qu'une bénévole de la communauté ayant un accès et une expérience limités ait pu être désignée comme l'unique témoin de Calgary pour parler de cet enjeu, alors qu'une équipe entière d'experts qui prend part concrètement à la réinstallation n'a pas eu l'occasion de présenter ses expériences et ses observations.

Pour conclure, permettez-moi d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. La ville de Calgary et la région avoisinante sont des destinations importantes pour les immigrants et les réfugiés (entre 20 000 et 23 000 chaque année).
2. En raison du nombre important d'arrivées d'immigrants et de réfugiés à Calgary, la ville a développé un réseau de collaboration exhaustif avec des communautés et des organismes, en partenariat avec des établissements publics, afin de fournir des services d'établissement et d'intégration de qualité supérieure.
3. Calgary possède l'une des meilleures cliniques de soins de santé pour réfugiés du pays. Cette clinique se spécialise dans les problèmes de santé physique et mentale des réfugiés.
4. Une étude menée récemment par l'Université de la Colombie-Britannique a démontré que les réfugiés de Calgary présentaient le plus haut taux de propriété immobilière du pays (D^r Daniel Hiebert, Université de la Colombie-Britannique).
5. L'expérience d'une bénévole ayant une compréhension limitée de la complexité du processus d'établissement et d'intégration ne devrait pas servir de fondement à une décision.

Vous trouverez ci-joint une courte liste des services fournis à cette famille sous forme de services d'établissement initiaux, de soutien physique et émotionnel et de liens communautaires établis sur le plan récréatif et communautaire élargi.